

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

29/05/79

Origine :

SOCIAL

MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance
Maladie

MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance
Maladie

Réf. :

SOCIAL n° 30/79

Plan de classement :

43						
----	--	--	--	--	--	--

Objet :

PLAN-TYPE DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL DES CAISSES
D'ASSURANCE MALADIE

Pour l'élaboration du rapport annuel d'activité du service social, les CRAM sont invitées à suivre le plan-type actualisé annexé

Pièces jointes :

1

Liens :

Ann.circ SOCIAL 16/73

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

29/05/79

MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance
Maladie

(pour attribution)

SOCIAL
N° 30/79

MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance
Maladie

(pour information)

Objet : Actualisation du plan-type du rapport annuel d'activité des Services Sociaux des Caisses d'Assurance Maladie

Un nouveau plan-type du rapport d'activité des Caisses Primaires d'Assurance Maladie a été diffusé par circulaire SDAM N° 836/79 - AC N° 105/79. Le service social étant organisé par les Caisses Régionales d'Assurance Maladie pour l'ensemble des Caisses Primaires d'Assurance Maladie de leur circonscription, ce plan-type ne fait état du service social que sous l'aspect des relations :

chapitre 463 intitulé " Les relations avec le service social

4631 - bref rappel de l'organisation du service social dans le cadre de la circonscription de la Caisse Primaire

4632 - liaisons avec le service social "

Parallèlement à cette refonte du rapport d'activité des Caisses Primaires d'Assurance Maladie il convenait, comme cela avait été envisagé lorsque le premier plan-type du rapport d'activité des services sociaux avait été élaboré en 1973, que ce dernier soit également actualisé.

Le document ci-joint a été préparé par le groupe de travail des assistants sociaux régionaux puis soumis à l'approbation de la Commission Mixte chargée de l'Etude des problèmes posés par le service social lors de sa séance du 20 Avril 1979. Il ne comporte comme il peut être constaté, pas de modification sur le fond par rapport au plan-type actuellement en vigueur et permet toujours dans sa troisième partie à chaque Caisse Régionale de lui conserver un aspect personnel et de refléter l'originalité, la diversité et le dynamisme de son service social.

Comme il est déjà d'usage dans la plupart des régions, il est souhaitable qu'au minimum les rapports d'activité des services sociaux établis par les assistants de service social chefs des Caisses Primaires soient transmis aux Conseils d'Administration et aux directions des organismes concernés.

Les rapports d'activité des services sociaux régionaux conservent par ailleurs aussi tout leur intérêt à l'échelon national pour dégager des différents rapports les points communs et les lignes générales et des études annexées, qui pourraient être faites pour l'ensemble des régions sur une année donnée, une meilleure connaissance de certaines catégories de clientèle ou actions sociales réalisées.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir donner toutes instructions utiles à votre service social pour que la rédaction du rapport d'activité 1979 s'inscrive dans le cadre du nouveau plan-type et qu'il me soit transmis chaque année.

Je vous demande également de bien vouloir me tenir informé des difficultés que pourrait susciter l'application des directives de la présente circulaire.

PLAN-TYPE DU RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES SOCIAUX

1 - Structure et moyens

- 11 - Effectifs (assistants sociaux cadres - assistants sociaux - agents de secrétariat - autre personnel)

Effectif budgétaire de l'année 19..

Effectif réel au 31/12/19..

111 - organigramme avec affectations par Caisse Primaire.
par service ou par établissement

112 - travail à temps réduit

113 - absentéisme

114 - mouvements de personnel (embauches - départs)

115 - boursiers (éventuellement)

Préciser périodiquement l'évolution des effectifs au cours des 5 dernières années ainsi que la moyenne d'âge par catégorie professionnelle.

12 - Installation des services

- Locaux - moyens matériels mis à la disposition du personnel

- Etat des conventions signées entre la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et les Caisses Primaires

- Montant de la participation financière de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Préciser notamment les améliorations obtenues ou nécessaires.

13 - Formation en cours d'emploi

Indiquer notamment :

131 - la nature des formations reçues ou des perfectionnements suivis,

132 - les centres de formation,

133 - le nombre de participants et le nombre d'agents concernés par catégorie professionnelle

134 - le temps passé (en pourcentage), à l'exception du temps de trajet, pour les Assistants de service social + Cadres et pour les Agents de secrétariat

$$X \% = \frac{\text{nombre d'heures de formation} \times 100}{\text{nombre d'heures théoriques de travail pour l'effectif réel}}$$

14 - Réunions dans l'Institution

Leur périodicité - leurs thèmes

- à l'échelon national

- à l'échelon régional

- à l'échelon local.

2 - Activités du service

21 - Activités sur le plan individuel et collectif

211 - clientèle

212 - modes de contacts (permanences, visites à domicile, signalements)..

213 - domaines d'intervention

A développer selon la région considérée.

Joindre des tableaux donnant une analyse quantitative de l'activité.

Indiquer s'il y a eu une évolution dans la nature même des activités.

Faire état ici de la participation aux différentes Commissions au sein ou en dehors de l'Institution.

Faire apparaître si besoin est, l'activité des secrétaires.

Relater le cas échéant les expériences ou les études particulières effectuées dans la région.

22 - Coordination - Circonscriptions de Service Social et Travail Social

Indiquer l'évolution constatée au cours de l'année.

23 - Formation des étudiants

3 - Observations - Commentaires - Perspectives d'avenir

Cette dernière partie laissée à l'initiative des Caisses doit leur permettre de conserver à ce rapport un aspect personnel.

En annexe du rapport d'activité :

Joindre éventuellement les études qui pourraient être faites pour l'ensemble des régions une année donnée.